



Année scolaire 2025-2026

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Mercredi 24 septembre 2025 à 19 h

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Caroline Bédard (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Gersende Didier (enseignante)

Parents d'élèves :

Mme Vanessa St-Pierre
Mme Joëlle Boucher-Kirouac
Mme Sophie-Émilie Morissette
M. Marc-Antoine Audy
M. Christian Pageau

Membre de la communauté :

Était absente :

Mme Mélanie Cliche (psychologue)

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres. Après l'accueil, un tour de table est fait afin de permettre la présentation de chacun.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée peut avoir lieu.

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026

Mme Brigitte Auger se propose comme secrétaire. Mme Gersende Didier offre de séparer la tâche en deux. Une entente est prise afin que mesdames Auger et Didier se partage la tâche de secrétaire en alternance.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24 septembre 2025

Mme St-Pierre présente l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Gersende Didier d'adopter l'ordre du jour du 24 septembre 2025 avec les modifications suivantes :

- Les points 6.2 et 14 sont retirés de l'ordre du jour.
- Le point 8 est modifié : Suivi aux autres rencontres.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : **CE-25/26-01**

5. Choix de la présidence et de la vice-présidence

Mme Chouinard explique les rôles de président et de vice-président du CÉ.

Mme Vanessa St-Pierre se présente à nouveau à la présidence. Elle est élue par acclamation.

M. Christian Pageau suggère Mme Sophie-Émilie Morissette en tant que vice-présidente.

Mme Sophie-Émilie Morissette propose M. Christian Pageau à la vice-présidence.

Mme Morissette refuse la candidature. M. Pageau accepte la candidature. Il est élu par acclamation.

La présidence et la vice-présidence sont élus par acclamation : **CE-25/26-02**

6. Diverses nominations

6.1 Nomination du substitut au comité de parents

Mme Joëlle Boucher-Kirouac se présente et est élue par acclamation.

Le substitut au comité de parents est élu par acclamation : **CE-25/26-03**

6.2 Nomination du représentant de la communauté.

Pour l'instant, personne ne s'est présenté.

7. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2025

Ajouter au PV que M. Labailly était absent.

Au point 4, modifier le prénom de Mme Sophie-Émilie Morissette.

Le nom de la formation offerte aux éducateurs du service de garde est : « C'est grave ou c'est plate. »

Quand on parle de CAP, les abréviations signifient Communauté d'Apprentissage Professionnel.

Il est proposé par M. Pageau d'adopter le procès-verbal avec les modifications.

La proposition est adoptée à l'unanimité : **CE-25/26-04**



8. Suivi des séances précédentes :

8.1 Besoins en aménagement.

Mme Chouinard informe les membres qu'une fontaine d'eau sera installée au 2^e étage du pavillon de l'Escale. De plus, des armoires fermées seront installées dans les classes.

9. Période de questions du public.

Aucun public n'est présent.

10. Formation obligatoire

Mme Chouinard informe les membres qu'il y a, dans le cahier du membre et sur le site Internet du Ministère, une série de capsules à visionner par les membres, autant nouveaux qu'anciens, afin de se former. Les membres sont dans l'obligation d'en prendre connaissance.

11. Formulaire de dénonciation d'intérêt

Tous les membres du CÉ remplissent ledit formulaire et de le remettre à la direction.

RÉSOLUTIONS

12. Règles de régie interne du Conseil d'établissement

Des modifications sont apportées aux sections 4.2 et 13.

Il est proposé par Mme Sophie-Émilie Morissette d'approuver les règles de régie interne avec les modifications apportées aux règles présentées.

Les règles de régie interne sont approuvées à l'unanimité : **CE-25/26-05**

13. Calendrier des séances du Conseil d'établissement

Après discussions, les dates retenues pour la tenue des séances du CÉ sont les suivantes :

- 21 octobre
- 2 décembre
- 13 janvier
- 17 mars
- 5 mai
- 16 juin

Les rencontres auront lieu à 19 heures dans le local 21 au pavillon de l'Escale.

Le calendrier des rencontres est approuvé à l'unanimité : **CE-25/26-06**

14. Budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement

Mme Chouinard présente le budget du CÉ. Il y a un budget de 250\$ alloué au CÉ. Ce budget inclut les frais de garde pour les membres parents au besoin ou tout autre frais, au choix des membres.

Il est proposé par Mme Brigitte Auger d'adopter le budget du CÉ.

Le budget de fonctionnement du CÉ est adopté à l'unanimité : **CE-25/26-07**

15. Budget annuel de l'établissement

Mme Chouinard a présenté le budget de l'école. Des coupures totalisant 13 215 \$ ont été effectuées dans les mesures suivantes (réduction de 20 % dans les différentes allocations) :

- Sorties scolaires en milieu culturel;
- À l'école, on bouge au cube;
- École inspirante;
- Aide aux parents.

Initialement, des compressions avaient également été envisagées dans le soutien direct à l'élève ainsi que dans la mise en place des CAP. Toutefois, à la suite de l'annonce du ministère concernant la réinjection de sommes pour le service à l'élève, ces secteurs ont été très peu impactés.

Il est proposé par Mme Linda Lamontagne d'adopter le budget de l'établissement.

Le budget est adopté à l'unanimité : **CE-25/26-08**



16. Sommes protégées et dédiées

Mme Chouinard explique la différence entre sommes dédiées et protégées.

Elle présente les sommes allouées à notre établissement dans ces deux catégories.

Il est proposé par Mme Morissette d'adopter les sommes telles que présentées.

Les sommes protégées et dédiées sont adoptées à l'unanimité : **CE-25/26-09**

Il est 21h, on demande une prolongation de 15 minutes.

17. Normes et modalités de l'établissement

Mme Chouinard informe les membres que dans les normes et modalités de l'établissement, les spécialistes produiront leur première communication lors du premier bulletin de novembre. Il est donc important de retenir que la première communication des titulaires n'inclura que des commentaires sur les deux matières de base, c'est-à-dire français et mathématique ainsi que des informations sur le comportement. Cette première communication sera disponible aux parents le 15 octobre.

Les membres ont une discussion sur la communication école/maison. Mme Chouinard assure qu'elle exige de tout le personnel une communication mensuelle avec la maison.

Il est proposé par M. Pageau d'approuver les normes et modalités de l'établissement.

Les normes et modalités de l'établissement sont approuvées à l'unanimité : **CE-25/26-10**

18. Sorties à l'extérieur des locaux du service de garde

Ce point sera traité à la prochaine rencontre du CÉ.

Mme St-Pierre demande que le calendrier des sorties soit élaboré et présenté lors de la rencontre du 21 octobre 2025.

19. Sorties éducatives, culturelles et sportives à l'extérieur de l'école.

Mme Chouinard présente l'ensemble des sorties éducatives et culturelles de chacun des groupes.

Il est proposé par Mme Joëlle Boucher-Kirouac d'approuver les sorties telles que présentées.

Les sorties éducatives, culturelles et sportives à l'extérieur de l'école sont approuvées à l'unanimité :

CE-25/26-11

COMMUNICATION ET SUIVIS

20. Direction

Aucune

21. Service de garde

Mme Linda Lamontagne présente le document des règles de régie interne et informe les membres que les seules modifications apportées sont faites afin de tenir compte des nouvelles balises du CSS visant à assurer une saine gestion financière et éviter les bris de sécurité. Les tarifs sont sujets à changement selon les balises du CSS à venir.

Il est proposé par M. Marc-Antoine Audy d'approuver les règles de régie interne.

Les règles de régie interne sont approuvées à l'unanimité : **CE-25/26-12**

22. Comité de parents

Aucune

23. Présidente du Conseil d'établissement

Aucune

24. Varia

Aucun

25. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 22 heures.

Brigitte Auger

Secrétaire du Conseil d'établissement

Natalie Chouinard

Directrice d'établissement